

# **Jumelage institutionnel Algérie / France - Espagne**

## **«Renforcement de l'expertise scientifique et technique et mise en œuvre du système de management de la qualité au sein de la Police Scientifique et Technique Algérienne».**

### **LES OBJECTIFS DU JUMLAGE ENTRE LA DIRECTION GENERALE DE LA SURETE NATIONALE ET L'UNION EUROPEENNE ET SES DEFIS INTERNATIONAUX:**

La création du Système de Management de la Qualité au sein de la Police Scientifique et Technique s'inscrit dans le cadre du programme d'appui de la politique de développement et de modernisation des moyens et des capacités de la Police Scientifique et Technique. L'objectif principal de la création du système de management de la qualité, est l'obtention de l'accréditation selon les normes mondiales ISO/CEI 17025 qui détermine les exigences générales concernant les compétences des laboratoires d'étalonnages et d'essais.

Au titre d'échange d'informations et de données internationales importantes et fondamentales entre les différents services de la police, notamment sur la criminalité transnationale organisée. Les laboratoires criminalistiques ont adopté ces normes afin d'unifier les données et d'assurer un maximum de précision dans l'échange des résultats.

A cet effet, le conseil de l'Europe a approuvé en 2009 qu'il est impératif d'obtenir l'accréditation internationale par les différents laboratoires de Police Scientifique européenne avant l'année 2021.

Effectivement, le traité de Prüm a prévu l'échange de données génétiques et d'empreintes digitales uniquement, entre les laboratoires accrédités selon les normes ISO/CEI 17025 et ISO/CEI 17020.

La politique d'accréditation des activités de la police scientifique commence à s'affirmer progressivement dans tous les laboratoires criminalistiques internationaux.

Le projet de jumelage lancé par la Direction Générale de la Sûreté Nationale et le consortium franco-espagnol intitulé «Renforcement de l'expertise scientifique et technique et mise en œuvre du Système de Management de la Qualité au sein de la Police Scientifique et Technique algérienne» a renforcé la volonté et l'engagement de la sûreté nationale afin de promouvoir la police scientifique algérienne dans la voie de la modernisation et les nouvelles méthodes utilisées dans le domaine criminalistique, avec ses partenaires internationaux.

En réalisant les résultats souhaités, ce projet va constituer un énorme pas vers la mise en œuvre d'un système de management de la qualité, ainsi que le suivi et l'accompagnement efficace des différentes méthodes utilisées dans les laboratoires. L'objectif prévu à long terme est l'obtention de l'accréditation des méthodes utilisées dans les laboratoires afin de renforcer l'efficacité des expertises réalisées par la police scientifique algérienne.

Au cours de ce jumelage d'une durée de vingt-quatre (24) mois, quatre-vingt-douze (92) missions d'expertise seront réalisées et quarante-trois (43) activités seront déployées afin d'atteindre les objectifs assignés à ce jumelage à savoir:

Le renforcement de l'expertise scientifique et technique et la mise en œuvre du système de management de la qualité dans la police scientifique et technique algérienne

Renforcer la gouvernance et l'état de droit, en procédant à promouvoir les services de la police scientifique et technique selon les normes et les bonnes pratiques européennes.

Dans ce contexte, des experts français et espagnols mettront leur expérience au service des spécialistes de la police scientifique algérienne à travers des séances d'assistance technique, d'audits de stages d'immersion, programmer des visites d'études, des séminaires de formation et de sensibilisation.

### **LE PROJET DE JUMELAGE VISE À PROMOUVOIR LE NIVEAU DE TRAVAIL AINSI QUE LES COMPÉTENCES DE LA POLICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE À TRAVERS CE QUI SUIT:**

Renforcer les capacités institutionnelles et techniques du laboratoire central de la police scientifique.  
Améliorer le rendement du personnel et la rénovation du Système de Management de la Qualité, du Laboratoire Central de la Police Scientifique.

Certaines méthodes cliniques seront prêtes à être accréditées.

Dans le cadre de la concrétisation du projet de jumelage, neuf (09) méthodes pour bénéficier du soutien adéquat au niveau des départements du Laboratoire Central de la Police Scientifique et Technique, notamment le département de toxicologie criminalistique, département de drogue, département de biologie criminalistique/ADN, département de balistique et le département des documents et écritures et la Fausse Monnaie.

### **CEREMONIE DE LANCEMENT DU JUMELAGE:**

Le 11 juin 2019, a connu le lancement officiel du projet de jumelage qui a permis la mobilisation des partenaires nationaux et internationaux du projet, il a aussi contribué à l'amélioration de la communication et la détermination des activités du projet de jumelage entre la Direction Générale de la Sûreté Nationale et l'Union Européenne.

Ledit séminaire a démontré la forte volonté et l'engagement sans équivoque de l'Algérie afin de poursuivre la coopération bilatérale et multilatérale dans le domaine de la police scientifique et la protection des libertés individuelles et collectives avec ses partenaires de l'union européenne. Le séminaire a permis aussi de favoriser la coopération entre les différentes parties opérationnelles en contribuant à créer l'atmosphère adéquate afin de réaliser les objectifs de ce projet.

La Direction Générale de la Sûreté Nationale, a mis en œuvre le projet de jumelage avec le consortium européen, représenté par la Direction Générale de la Police Nationale Française en sa qualité de chef de ce projet, ainsi que la Direction Générale de la Police Espagnole.

Une somme de 1.300.000,00 euros a été consacrée à ce projet, dans le cadre de l'appui à l'exécution de l'accord de partenariat entre l'Algérie et l'Union Européenne (P3A) géré par l'Unité de Gestion des Programmes de P3A relevant du Ministère du Commerce.

La cérémonie de lancement du jumelage a connue une présence remarquable des hauts représentants des autorités algériennes et les pays membres de l'Union Européenne à l'instar de Messieurs les ambassadeurs de la France et d'Espagne, et le représentant de l'ambassadeur de l'Union Européenne ainsi que les représentants des deux directeurs généraux de la Police Nationale Française et la Police Nationale Espagnole. Le séminaire qui a duré une demi-journée a été structuré autour de deux aspects, un aspect institutionnel caractérisé par les interventions des hauts représentants, ainsi qu'un aspect technique consacré aux interventions des acteurs nationaux et internationaux participants dans le projet de jumelage, notamment le président algérien du projet, et les deux présidents du projet, français et espagnol ainsi que les conseillers résidents du jumelage, et son homologue, le conseiller résident du jumelage.

Ledit séminaire a permis de mettre en exergue le projet de jumelage dans le cadre des activités visant à renforcer la coopération avec la France et l'Espagne, il a aussi évoqué la contribution efficace de la Sûreté Nationale dans les programmes, ainsi que les moyens fournis par l'union européenne afin de renforcer la coopération dans différents domaines, en échangeant les expériences, les bonnes pratiques, et mettre en place des nouvelles techniques afin d'assurer le bon déroulement des missions des services de police, visant à renforcer la gestion des preuves criminalistiques et assurer le principe de présomption d'innocence, défini par les textes fondamentaux.

La volonté de la Police Scientifique algérienne de suivre les nouvelles évolutions, avec ses partenaires, a été confirmée, et poursuivre la modernisation de son matériel et sa méthode de travail et sa capacité de renforcer le domaine sécuritaire en procédant à rendre ses laboratoires conformes aux normes mondiales conformément aux normes ISO/CEI 17025, et de rendre ce développement et cette modernisation, un axe principal et stratégique dans la gestion de ses différentes activités. Le projet de jumelage va contribuer dans l'échange des informations de manière concrète et efficace et mettre en place un réseau d'experts dans différents domaines afin d'appuyer les investigations de la police judiciaire, et préserver les libertés individuelles et collectives.

Dans le cadre du projet de jumelage, vingt-sept (27) délégations d'experts de jumelage dont vingt-trois (23) missions d'expertise et quatre (04) délégations d'expertise de jumelage ont été constituées jusqu'à présent, tout au long de vingt-quatre (24) mois de la durée consacrée à la mise en œuvre du projet de jumelage.

A ce titre, trois (03) cadres du département de contrôle de qualité du Laboratoire Central de la Police Scientifique ont bénéficié de stages d'immersion au niveau des laboratoires accrédités, de la Police Technique et Scientifique Française. Cela a permis d'établir le volet pratique concernant les conditions des normes ISO/CEI 17025 ainsi que les moyens fournis à cette effet. Des mesures strictes concernant la protection et la conservation des preuves criminalistiques, ont été prises, ainsi que l'amélioration des compétences du personnel et leur habilitation, et la validation des méthodes utilisées, ainsi que l'évolution des fournisseurs et les prestataires de services externes, et surveiller les produits consommables utilisés.

Par ailleurs, des cadres de haut niveau, de la Sûreté Nationale représentés par le commissaire divisionnaire de police Ben Lalem Ahmed Bey, le chef du bureau de coopération mondiale et le chef de projet algérien contrôleur de police ZEKRI Mohamed Sous-directeur de la Police Scientifique et Technique, et l'homologue conseiller résident, du jumelage, Commissaire Principal de Police BRAHITI Hamza chef du Laboratoire Central de la Police Scientifique, ont organisé une visite au niveau de la police scientifique française et espagnole, qui a permis de visiter les laboratoires accrédités de la police scientifique et ont entretenue des discussions fructueuses avec les homologues français et espagnols sur l'importance du projet de jumelage et mettre en exergue la coopération fondamentale dans le domaine de la Police Scientifique et Technique.

Au final, le projet de jumelage représente d'une part une opportunité d'acquérir des pratiques efficaces dans la résolution des nouvelles affaires criminelles en renforçant l'expertise de la Police Scientifique et Technique algérienne et mettre en œuvre le système de management de la qualité, et d'autre part il permettra de renforcer les relations humaines et opérationnelles entre l'Algérie et les pays de l'Union Européenne, qui contribuent à accélérer et faciliter l'échange d'informations afin de combattre le crime organisé transnational, qui nécessite aujourd'hui plus que jamais, un travail cohérent et harmonieux.

